

- Un poste basé à Tuvalu
- Des conditions d'emploi attrayantes pour les agents expatriés
- Un poste au sein de la principale organisation de développement de la région

Le poste de **Radiologue principal-e** est à pourvoir au sein de la Division santé publique (PHD) de la Communauté du Pacifique (CPS), à Funafuti (Tuvalu).

Descriptif de fonctions

La **Communauté du Pacifique (CPS)**, principale organisation scientifique et technique du Pacifique, sert le développement de la région depuis 1947. Organisation internationale de développement, la CPS tient lieu de maison commune aux 27 États et Territoires qui la composent et en assurent la gouvernance. Œuvrant pour le développement durable au bénéfice des populations d'Océanie, l'Organisation intervient dans plus de 25 secteurs d'activité. La CPS est renommée pour ses connaissances et sa capacité d'innovation dans des domaines tels que les sciences halieutiques, la santé publique, les géosciences et la conservation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

La **Division santé publique (PHD)** aide les pays membres de la CPS à améliorer la santé des populations et des communautés océaniques, en leur apportant un soutien dans les domaines de la surveillance de la santé publique, de la prévention des maladies transmissibles et non transmissibles et de la lutte contre ces maladies. Elle a pour mission première de fournir une assistance technique et scientifique et d'appuyer la mise en œuvre de plans et de programmes dans les États et Territoires membres. Toutes les activités de la Division ont pour vocation principale de promouvoir la santé et le bien-être des populations, de prévenir les maladies, de préserver et de restaurer la santé, ainsi que de réduire les inégalités en santé. La Division s'emploie avant tout à améliorer et à protéger la santé publique (la santé de la population) et ne s'occupe pas de la prise en charge des personnes à titre individuel. La Division santé publique comprend trois programmes : le Programme surveillance, préparation et réponse ; le Programme prévention et lutte contre les maladies non transmissibles (MNT) ; et le Programme services cliniques.

Fonctions – Le-La **Radiologue principal-e** est chargé-e de la prestation, de la coordination et de l'assurance qualité des services de radiologie et d'imagerie diagnostique à l'hôpital Princess Margaret. Il-Elle assure l'encadrement des services cliniques, veille à ce que les équipements de radiologie soient utilisés de manière sûre et efficace, soutient le perfectionnement du personnel et renforce le respect des normes en matière de radioprotection et de lutte anti-infectieuse, ainsi que des normes cliniques nationales, conformément aux priorités nationales.

Les principales responsabilités du poste sont les suivantes :

Prestation de services cliniques

- Fournir des services d'imagerie diagnostique de qualité, notamment des tomodensitométries, des radiographies générales (rayons X) et d'autres examens (par exemple, des échographies, sous réserve d'une formation et des agréments adéquats).
- Veiller à ce que les examens d'imagerie soient réalisés de manière sûre et précise, dans le respect des protocoles cliniques et des besoins des patients.
- Élaborer, actualiser et mettre en œuvre des procédures opératoires normalisées pour les services d'imagerie.
- Donner la priorité aux demandes d'imagerie urgentes et d'urgence, en collaboration avec les cliniciens.
- S'assurer de toujours préserver la dignité et la confidentialité des patients et d'obtenir leur consentement éclairé.
- Assurer et faciliter l'encadrement et la supervision des services cliniques.
 - Assurer au quotidien la supervision et le mentorat du personnel de radiologie et des stagiaires.
 - Favoriser le perfectionnement des compétences par la formation en cours d'emploi, l'accompagnement professionnel et la formulation de commentaires sur les performances.
 - Élaborer des programmes de perfectionnement professionnel continu pour le personnel local.
 - Aider à l'établissement des plannings du personnel afin d'assurer la continuité des services d'imagerie.
 - Contribuer à l'intégration des nouveaux membres du personnel et des spécialistes invités.

Assurance qualité et radioprotection

- Veiller au respect des principes de radioprotection (ALARA) et des normes de sécurité nationales et internationales.
- Mettre en œuvre et contrôler les processus d'assurance qualité, notamment les contrôles de la qualité d'image et la réduction du taux de répétition.
- Tenir à jour les dossiers d'imagerie, les registres et les rapports d'incident, et veiller à leur exactitude.
- Participer aux audits, aux revues de morbidité et de mortalité, ainsi qu'aux activités d'amélioration continue de la qualité.

Gestion des équipements et du matériel

- Superviser l'entretien quotidien, le dépannage de base et le fonctionnement dans des conditions de sécurité des équipements de radiologie.
- Coordonner l'entretien et la maintenance des équipements avec les techniciens biomédicaux et les prestataires de services externes.
- Signaler rapidement les pannes et contribuer à la planification et à la gestion des besoins de remplacement de matériel.

Lutte anti-infectieuse

- Veiller au respect des normes en matière de lutte anti-infectieuse au sein du service de radiologie, notamment le nettoyage des équipements et des zones d'imagerie.
- Promouvoir des pratiques sûres lors des examens d'imagerie réalisés sur les patients atteints de maladies transmissibles.

- Participer aux comités ou aux activités de lutte anti-infectieuse au sein de l'hôpital, selon les besoins.

Administration des programmes et élaboration de rapports

- Fournir des conseils techniques au ministère de la Santé sur l'amélioration des services d'imagerie diagnostique.
- Contribuer à la planification des services, au perfectionnement du personnel, à l'élaboration de stratégies et de plans nationaux en matière de radiologie et à la mise en place des parcours thérapeutiques.
- Favoriser l'harmonisation avec les initiatives pour la santé menées à l'échelle régionale et financées par des bailleurs de fonds, le cas échéant.
- Fournir des rapports mensuels et un bref rapport de fin d'affectation, indiquant :
 - les services fournis et les principales réalisations ;
 - les activités de renforcement des capacités menées ;
 - les principaux défis et risques rencontrés ; et
 - les recommandations pratiques aux fins du suivi.
- Assurer un transfert de compétences efficace au personnel local à la fin de l'affectation.
- Accomplir toute autre tâche éventuellement confiée par le-la supérieur-e hiérarchique sur place et par la CPS.

Pour de plus amples informations sur les principales responsabilités du poste, veuillez **consulter le descriptif de fonctions en ligne**.

Principaux critères de sélection

Qualifications

- Licence en radiologie/imagerie médicale délivrée par un établissement reconnu, ou expérience et connaissances équivalentes
- Enregistrement professionnel auprès d'une autorité compétente dans le domaine de la radiologie (ou admissibilité à un tel enregistrement)

Compétences techniques

- Au moins 8 ans d'expérience clinique après l'obtention du diplôme, notamment à des postes de supervision ou à responsabilités
- Solide expérience dans des environnements disposant de ressources limitées, des zones isolées ou des îles de petite taille
- Expérience avérée dans le domaine de la radioprotection et de l'assurance qualité

Compétences linguistiques

- Bonne maîtrise de l'anglais

Compétences interpersonnelles et sensibilité culturelle

- La connaissance des cultures océaniques sera considérée comme un atout.

Traitement et conditions d'emploi

Durée du contrat – Ce poste est à pourvoir jusqu'au 30 septembre 2026.

Traitement – Le poste de **Radiologue principal·e** se situe dans la classe 10 du barème 2026 des traitements de la CPS, ce qui correspond à un traitement mensuel de départ de 3 483 à 4 281 DTS (droits de tirage spéciaux), soit approximativement de 7 279 à 8 947 dollars australiens. Le montant du traitement proposé à l'entrée en fonctions se situe en principe dans la moitié inférieure de cette fourchette, les qualifications et l'expérience étant dûment prises en compte. La progression au sein de la fourchette salariale dépend ensuite de l'évaluation des résultats annuels. Pour l'heure, les agents de la CPS en poste à Tuvalu ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu.

Avantages dont bénéficie le personnel international en poste à Tuvalu – La CPS verse une indemnité de logement d'un montant compris entre 1 400 et 2 000 dollars australiens. Les agents peuvent prétendre à la prise en charge de leurs voyages en avion et de leur excédent de bagages, à une assurance maladie et à une assurance vie et invalidité. Les agents bénéficient de 25 jours de congé annuel par an et d'autres types de congés, au prorata de la durée du contrat, et peuvent adhérer à la Caisse de prévoyance de la CPS (moyennant une cotisation équivalant à 8 % du traitement brut, la CPS versant une contribution de 10 %).

Langues – Les langues de travail officielles de la CPS sont l'anglais et le français.

Principes applicables au recrutement – Le recrutement au sein de la CPS est fondé sur le mérite et l'équité, et les candidatures font l'objet d'un processus de sélection équitable, transparent et non discriminatoire. La CPS respecte le **principe de l'égalité des chances** et défend la diversité de genre et la diversité culturelle, dont le bilinguisme. Elle s'emploie à attirer et à recruter des personnes respectueuses de ces valeurs. Il est dûment tenu compte des principes d'équité de genre et de la volonté de maintenir une forte représentation d'Océaniens et d'Océaniennes parmi les cadres professionnels. Si le comité de sélection estime, après entretien, ne pas pouvoir départager deux candidatures, la préférence est donnée à un·e **Océanien·ne**. La confidentialité totale des candidatures est garantie conformément aux dispositions de la Politique de protection des renseignements personnels de la CPS.

Modalités de candidature

Date limite de dépôt des candidatures : 19 avril 2026 – 23 h (heure de Nouméa)

Référence du poste : KK000113

Les candidatures doivent être déposées en ligne sur le site suivant : <https://fr.careers.spc.int/>

Les candidatures papier ne seront pas acceptées.

Seuls les dossiers de candidature complets seront pris en considération. Chaque dossier doit contenir :

- un curriculum vitæ à jour, dans lequel figureront les coordonnées de trois références professionnelles ;
- une lettre d'accompagnement exposant les compétences, l'expérience et les motivations ; et
- les réponses à l'ensemble des questions de présélection.

Veillez à fournir tous les documents susmentionnés. À défaut, votre candidature sera jugée incomplète et ne sera pas prise en compte lors de l'étape de présélection. Il n'est pas nécessaire de joindre aux dossiers de candidature des copies de diplômes ou de lettres de recommandation.

Toutes les pièces du dossier doivent être jointes au format Microsoft Word ou Adobe PDF.

La CPS ne fait pas payer l'examen des dossiers de candidature et ne vous demandera jamais vos coordonnées bancaires ou des informations de nature financière dans le cadre de sa procédure de recrutement.

Questions de présélection (maximum 2 000 caractères par question) :

1. Pouvez-vous décrire votre expérience de travail dans des contextes disposant de ressources limitées en matière d'équipements d'imagerie et de soutien technique, et expliquer comment vous garantissez la prestation de services d'imagerie sûrs et de haute qualité dans de tels environnements ?
2. En tant que radiographe senior, comment avez-vous encadré et développé des membres du personnel junior ou des cliniciens non spécialistes, en particulier au sein de petites équipes où vous pouvez être le professionnel de l'imagerie le plus expérimenté sur site ?
3. Comment abordez-vous la communication et la prise en charge des patients lorsque vous travaillez avec des cultures et des communautés diverses, notamment lorsque la langue et le niveau de littératie en santé peuvent constituer des obstacles ?